



BULLETIN D'INSCRIPTION

à renvoyer avec votre règlement à
VB Consult
Domaine de Migron Bât.E – Avenue de Migron
64200 BIARRITZ
Tél : 05 59 23 18 45

M./Mme :
Fonction :
Téléphone : Fax :
Email :
Cabinet :
Adresse :
Code postal : Ville :
Membre ACE oui non

Je m'inscris à la formation suivante

- Pour tous « Développement du portefeuille clients de l'avocat » du
1 jour – tarif : 350 € HT (418,60 € TTC) - membre ACE : 300 € HT (358,80 € TTC)
- Pour tous « Outils et techniques d'optimisation du temps de l'avocat » du
1 jour – tarif : 350 € HT (418,60 € TTC) - membre ACE : 300 € HT (358,80 € TTC)
- Avocat dirigeant « La roue du management » du
1 jour – tarif : 350 € HT (418,60 € TTC) - membre ACE : 300 € HT (358,80 € TTC)
- Avocat junior « performance et productivité de l'avocat » du
3 jours – tarif : 875 € HT (1 046,50 € TTC) - membre ACE : 700 € HT (837,20 € TTC)
- Avocat manager d'équipe « les basiques » des
3 jours – tarif : 1 000 € HT (1 196,00 € TTC) - membre ACE : 850 € HT (1 016,60 € TTC)
- Avocat manager d'équipe « perfectionnement » des
3 jours – tarif : 1 000 € HT (1 196,00 € TTC) - membre ACE : 850 € HT (1 016,60 € TTC)
- Avocat dirigeant « Construire et piloter une stratégie de succès » des
3 jours – tarif : 1 500 € HT (1 794,00 € TTC) - membre ACE : 1 250 € HT (1 495,00 € TTC)

Et je joins un chèque, à l'ordre de VB Consult, d'un montant de euros TTC
(Le nombre de places pour chaque session étant limité, la réservation des places ne sera effective qu'à réception de votre règlement.)

Les soussignés acceptent les conditions ci-dessous :

A..... Cachet et signature
Le.....

- Conditions d'inscription :** les frais de participation comprennent la formation, le support pédagogique, les pauses et déjeuners. A réception de votre inscription, nous vous ferons parvenir une facture.
- Modalités de paiement :** Le règlement doit impérativement être effectué avant la formation, par chèque bancaire ou postal à l'ordre de VB Consult
- Conditions d'annulation :** Jusqu'à 10 jours calendaires avant le début de chaque session, le remboursement des droits d'inscription se fera intégralement. Après cette date, le remboursement des droits se fera sous déduction d'une retenue de 80 € HT pour frais de dossier. Toute annulation devra se faire par écrit. Les participants ont tout loisir de se faire remplacer. Les organisateurs se réservent le droit de reporter la formation si des circonstances indépendantes de leur volonté les y obligent.